Zeitschrift: Technique agricole Suisse **Herausgeber:** Technique agricole Suisse

Band: 56 (1994)

Heft: 10

Rubrik: Nouveau management chez ESA

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 24.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Assemblée annuelle des Directeurs des forêts

Oui à la taxe sur le CO₂

En l'absence de la Conseillère fédérale Ruth Dreifuss, Philippe Roch, Directeur de l'OFEFP, a fait une déclaration nettement favorable à l'exploitation des forêts lors de la Conférence des chefs des départements forestiers cantonaux de cette année à Elm: «L'exploitation du bois dans les forêts suisses est judicieuse du point de vue écologique» a affirmé Philippe Roch.

Le Directeur de l'Office fédéral de l'environnement, de la forêt et du paysage a cité trois priorités en ce qui concerne le travail de son office: 1. Le respect des engagements internationaux, 2. la protection de la nature et 3. le domaine forestier. La Direction fédérale des forêts jouit d'une position forte au sein de l'OFEFP, a souligné Philippe Roch. Il a précis que la fonction de production de la forêt ne verra pas son importance diminuer à l'avenir et qu'il ne ménagerait pas ses efforts pour que les propriétaires de forêts continuent de disposer de quelques 200 millions francs de subventions fédérales par année.

Le Directeur fédéral des forêts, Heinz Wandeler, a affirmé qu'une économie forestière sûre, autonome et saine était aussi le but du projet Vafor «Valorisation des forêts». Bien qu'entre-temps tous les cantons concernés aient approuvé le projet, la construction de la nouvelle école forestière de Lyss, devisée à 40 millions de francs, a été une fois de plus discutée a Elm. Il a été

admis que les prévisions relatives au nombre futur de forestiers étaient erronées.

Le Conseiller d'Etat thurgovien Ulrich Schmidli s'est engagé fermement en faveur de la taxe sur le CO₂ soulignant qu'elle favorise le bois, neutre au niveau du CO₂, et qu'il faut tout faire pour réduire l'effet de serre. Il a appelé ses collègues à se mobiliser en faveur de la taxe CO₂ dans le cadre de la procédure de consultation en cours, même si cette solution suisse n'a qu'une influence minime au niveau global. Les perspectives mondiales sont en effet sombres et une augmentation de 50 pour cent des émissions de CO₂ est à craindre d'ici l'an 2010.

Le Directeur des forêts des Grisons Luzi Bärtsch rejette absolument la Convention alpine et réclame même de la Confédération qu'elle redonne aux cantons la compétence d'octroyer les autorisations de défrichements. Auparavant, le Conseiller d'Etat valaisan Bernard Bornet avait, en sa qualité de président de la CCDFC, incité la Confédération à confier plus de responsabilités aux cantons et à leur faire ainsi davantage confiance. S'adressant au grand public, Bernard Bornet a déclaré: «Dire oui à la forêt, c'est dire oui aussi au bois de la forêt, et dire oui aux montagnes, c'est dire oui aussi au bois des montagnes»

Technique Agricole

Editeur:

Association suisse pour l'équipement technique de l'agriculture (ASETA) Werner Bühler, Directeur

Rédaction:

Ueli Zweifel

Collaboration à la traduction: França Stalé

Adresse:

Case postale, 5223 Riniken Tél. 056 - 41 20 22 Fax 056 - 41 67 31

Régie des annonces:

ofa magazines

ofa Orell Füssli Publicité SA Rue de la Gabelle 6 Case postale 1275 1211 Genève 26 Tél. 022/342 93 50 Fax 022/342 48 82 Responsable: Mme A. Vernier

ou

Sägereistrasse 25 8152 Glattbrugg Telefon 01 - 809 31 11 Telefax 01 - 810 60 02 Responsable: Thomas Keller

Imprimerie et expédition: Huber & Co. AG, 8500 Frauenfeld

Production:

Reto Bühler

Administration:

Claudia Josef

Reproduction autorisée avec mention de la source et envoi du justificatif à la rédaction

Paraît 12 fois par an: Prix de l'abonnement:

Suisse: Fr. 45.- par an

Gratuit pour les membres ASETA

Etranger: Fr. 60.- par an

Le numéro 11/94 paraîtra le 15 novembre 1994 Dernier jour pour les ordres d'insertion: 28 octobre 1994

Nouveau management chez ESA

Au milieu de cette année, d'importants changements ont eu lieu à la tête de l'organisation d'achat des professionnels de l'automobile en Suisse (ESA). Curt Habegger, directeur depuis 22 ans et aussi administrateur depuis 32 ans, s'est retiré pour raison d'âge. Max W. Rüegg lui succède depuis le 1^{er} juillet 1994 comme président de la direction. Guido Diebold (Baden) a remis simultanément son mandat de prési-

dent du conseil d'administration à Martin Plüss (Aarburg).

Depuis 26 ans au service de cette importante organisation suisse d'achat, Max W. Rüegg – qui est âgé de 48 ans – avait été nommé directeur suppléant en 1992. Maintenant il est aussi délégué du conseil d'administration dont Guido Diebold et Curt Habegger font encore partie jusqu'à fin 1994. Au comité d'ESA, qui se compose de 37 ga-

ragistes et concessionnaires de marques de voitures de Suisse et du Liechtenstein, 15 nouveaux copropriétaires d'ESA et garagistes ont remplacé les membres démissionnaires.

Curt Habegger, qui a dirigé cette entreprise avec succès, a déclaré que son successeur est un manager compétent et dynamique. Il a la certitude d'avoir eu la main heureuse en passant les pouvoirs.

TA 10/94